

Merci d'avoir essayé Lecteur immersif. Partagez vos commentaires avec nous.  



Le projet de logistique urbaine sur la ZAC Gratte-Ciel à Villeurbanne sélectionné par un AMI



©

Métropole de Lyon

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable » s'intéresse au projet de logistique urbaine de la ZAC Gratte-Ciel centre-ville à Villeurbanne, près de Lyon. Celui-ci ambitionne de développer un modèle de logistique de chantier adapté à un projet de grande ampleur en centre-ville dense et un nouveau modèle de logistique urbaine décarbonée pour les centres urbains.

Dans le cadre du plan d'investissement **France 2030**, piloté et financé par l'État et la Banque des Territoires, le projet de logistique urbaine sur la ZAC Gratte-Ciel centre-ville à Villeurbanne, nommé « la logistique en quartier dense apaisé », a été sélectionné pour faire partie des 30 lauréats de la deuxième vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable ». Porté par la [Métropole de Lyon](#) et piloté par la [SERL](#), aménageur de la ZAC en contact avec la Ville de Villeurbanne, ce projet affiche l'ambition d'allier l'intensification des échanges et l'amélioration du cadre de vie même dans les centres-villes urbains. *« Nous sommes fiers de cette nouvelle reconnaissance pour nos actions sur l'espace métropolitain. Grâce au soutien apporté dans le cadre de France 2030, nous allons pouvoir tester des projets innovants à grande échelle,*

avec l'objectif de pouvoir les répliquer sur d'autres territoires de la métropole par la suite. Sur la ZAC Gratte-Ciel, le projet de réaménagement urbain avance en parallèle de ces tests logistiques. À terme, les déplacements seront profondément modifiés, comme sur plusieurs autres lieux

métropolitains. Voies lyonnaises, nouvelles lignes de tramways... autant d'équipements qui permettront de changer les habitudes collectives et qui impacteront de manière positive le cadre de vie », déclare Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon à l'urbanisme et au cadre de vie.

Construire une logistique durable dans une ville durable

Le projet de la ZAC Gratte-Ciel vise à densifier le centre-ville de Villeurbanne sur huit hectares supplémentaires à l'horizon 2030. En prolongation du centre-ville existant, le futur quartier accueillera 1 800 habitants, 1 600 élèves, 50 nouveaux commerces et 200 emplois. « *Le projet de la ZAC Gratte-Ciel innove en anticipant les flux de marchandises qu'il va générer, pendant puis à l'issue du chantier. Il prépare les conditions d'une logistique décarbonée et mieux rationalisée, en pleine cohérence avec l'action de la Métropole sur le front de la réglementation (zone à faibles émissions, schéma logistique des biens et services) », explique Jean-Charles Kohlhaas, vice-président de la Métropole de Lyon aux intermodalités, à la logistique et aux transports de marchandises en ville.*

Les porteurs de projet, ainsi que leurs partenaires publics et privés parmi lesquels des acteurs de la logistique et de l'économie circulaire, estiment qu'il est possible d'en faire une zone créatrice d'opportunités plutôt qu'un vecteur de nuisances (bruit, pollution, déchets). Il s'agira pour cela de déployer des concepts innovants en matière de logistique urbaine et de logistique de chantier : créer d'ici à 2024 un modèle d'organisation de chantier sobre et performant en centre urbain sur les volets de la logistique et de la gestion des déchets ; développer d'ici à 2027 un nouveau modèle d'approvisionnement des centres urbains denses fondé sur l'utilisation des modes actifs sur les derniers kilomètres ; démontrer d'ici à 2027 qu'il est possible d'offrir un cadre de vie qualitatif en centre urbain grâce à des espaces publics libérés de la circulation des véhicules à moteur ; enfin développer d'ici à 2030 les filières de la logistique et de l'économie circulaire sur le territoire.